

Accueil sans rendez-vous

Sur place, par téléphone et par mail

Gratuit et ouvert à tous

INFORMATION, ORIENTATION

Sur place au 57 rue Bayard, 31 000 Toulouse

Lundi et mercredi de 9h à 12h

Mardi et jeudi de 9h à 12h et de 14h à 17h

Par téléphone au 05.61.13.13.82

Par mail à pif@udaf31.fr

Tous les jours de 9h à 12h et de 14h à 17h



Ligne A : Marengo-SNCF

Ligne B : Jeanne d'Arc



Ligne 23 : Place Schuman

PARTENAIRES



Retrouvez-nous sur :

www.udaf31.fr



Tél : 05.61.13.13.82
57, rue Bayard
31000 Toulouse

Union départementale
des associations familiales
de la Haute-Garonne



Point Info Famille

Avril
2023

Accueillir, écouter, informer, orienter

Le Point Info Famille est un lieu qui s'adresse à toutes les personnes qui se posent des questions en lien avec leur quotidien.

De quoi s'agit-il ?

Un lieu ouvert à tous,
Des experts à votre écoute,
Des conseils confidentiels,
gratuits et personnalisés.



" Je souhaite écrire un courrier administratif et remplir une demande de logement social, pouvez-vous m'aider ?

" J'ai du retard dans le paiement de mes crédits, mes factures... je souhaite y voir plus clair dans ma situation budgétaire.

" Mon enfant ne veut plus aller à l'école, je souhaite en parler et trouver des solutions.

1 Permanences Prise de rdv au 05.61.13.13.82

Rendez-vous individuel gratuit et ouvert à tous

PARENTALITÉ ET FAMILLE

Futur parent ou parent de jeunes enfants (- 3 ans) : vous vous posez des questions autour de la parentalité : post partum, sommeil, pleurs, allaitement, entrée à la crèche, reprise du travail, phase d'opposition, etc ? Des éducatrices de jeunes enfants de l'association Parentescence vous proposent de répondre à vos questions et vous accompagner dans VOTRE parentalité, au plus près de vos besoins et de votre réalité.

Deux fois par mois, les vendredis 7 et 21 avril de 14h à 16h

Harcèlement et/ou souffrances scolaires : écoute et accompagnement individuel à destination des parents dont l'enfant fait face à ces souffrances (décrochage, mal-être, phobie scolaire, etc.). L'enfant pourra, s'il le souhaite, être accueilli dans un second temps. Accompagnante de l'association Parents Aujourd'hui, formée à la thérapie brève stratégique, modèle de l'école de Palo Alto.

Deux fois par mois, les mercredis 12 et 26 avril de 13h30 à 17h

Vie de famille, vie de couple : personne seule, couple, famille, adolescent : vous avez des difficultés (relationnelle, parentalité, maladie, séparation) une conseillère conjugale et familiale de l'association Couples et Familles vous écoute.

Nous consulter

Parents vivant l'épreuve du deuil de leur enfant, groupe de parole : accueil, écoute et partage entre parents et avec l'association Jonathan Pierres Vivantes.

Une fois par mois, nous consulter

ADMINISTRATIF ET JURIDIQUE

Ecrire vos courriers et remplir vos dossiers : un écrivain public vous aide.

Tous les mardis de 9h15 à 12h

Connaître vos droits : un avocat vous renseigne sur les droits de la famille, du logement, du travail...

Tous les mardis de 12h15 à 16h30

Droit de succession, droit immobilier : un notaire répond à vos questions.

Tous les mardis de 12h15 à 14h15

BUDGET ET CONSOMMATION

Budget, argent, banque, surendettement : une conseillère en économie sociale et familiale est là pour répondre à vos questions et trouver si besoin, avec vous, les solutions lorsque vous traversez une situation financière difficile.

Tous les lundis et jeudis de 9h à 12h30

Surendettement : une information et un accompagnement vous sont proposés par l'Association la CSF.

Nous consulter

Médiation consommation, achat : trouver des conseils et une aide sur les questions relatives à la consommation : litiges, escroqueries, téléphonie, énergies, logement...

Tous les jeudis de 14h à 17h

Microcrédit : un prêt accordé aux foyers à revenus modestes qui rencontrent des difficultés d'accès au crédit pour vous accompagner dans votre projet.

Tous les jours de 9h à 12h et de 14h à 17h

AIDANTS ET TUTEURS FAMILIAUX

Mesures de protection (tutelle, curatelle) : des informations personnalisées vous sont proposées par un Mandataire Judiciaire à la Protection des Majeurs.

Tous les mercredis de 9h à 12h et de 14h à 16h15

2 Jeudi de l'Udaf Inscriptions au 05.61.13.13.82

Réunion collective gratuite et ouverte à tous

VIOLENCE DANS LE COUPLE : A QUOI SERT-ELLE ?

Exception faite des pervers, la violence des auteur.es de violence conjugale ne relève pas de la jouissance du pouvoir et des douleurs infligées. Par la présentation d'éléments d'analyse et de vignettes cliniques, nous tâcherons d'éclairer les moteurs souvent inconscients de ces passages à l'acte et proposerons une réponse appuyée sur les études et la pratique.

Animée par Carole Combes, conseillère conjugale et familiale de l'association Couples & Familles

Jeudi 20 avril de 14h30 à 16h30, en visioconférence.